



storm

Lincant-Nord

Projet agrivoltaïque

Localisation

Le projet consiste en l'implantation d'un parc agrivoltaïque sur une surface d'environ 10,5 hectares située en zone agricole à Lincet. Le site est stratégiquement localisé le long d'infrastructures majeures déjà existantes, à savoir entre un parc éolien et l'autoroute E40, dans un souci de regroupement et cohésion paysagère. Il se situe à plus de 100 mètres des premières habitations de la localité de Pellaines.

Installations techniques et production énergétique :

Avec plus de 16.000 panneaux, le parc agrivoltaïque de Lincet-Nord produira au maximum 9,55 GWh d'électricité renouvelable par an, soit suffisamment d'électricité pour couvrir la consommation annuelle de plus de 2700 ménages. Autrement dit, **en mobilisant à peine 0,7 % de la surface communale totale, ce parc couvrira l'équivalente de la consommation électrique théorique de plus de la totalité des habitants de Lincet.**

L'énergie produite sera injectée **sur le réseau public de moyenne tension**. De fait, ce projet ne viendra pas concurrencer les installations photovoltaïques des particuliers.

Le projet comprendra également 2 cabines abritant les transformateurs, et une cabine de tête. Les équipements type onduleurs et transformateurs n'émettront pas de nuisances sonores notables, étant suffisamment éloignés des habitations et contenus dans des cabines (pour les transformateurs).

Le site sera fermé, avec des clôtures de type agricoles (poteaux en bois, mailles en acier, larges).



Projet: Lincent-Nord (PVW-0159)
Sujet: Structural drawing v4
Date: 04/09/2025



storm
Siège
Borsbeekstraat 22
2600 Antwerpen



Volet agricole et projet pilote :

Ce projet-pilote associe la production d'**électricité renouvelable** à une **activité agricole** d'élevage ovin qui sera mis en place sur l'ensemble du site. Le site sera organisé en deux zones complémentaires dans le cadre du dispositif pilote : une **zone** avec panneaux **photovoltaïques** d'environ **7,5 ha**, et une **zone témoin agricole** de près de **3 ha** au nord, exploitée en pâturage ovin pareillement, mais sans panneaux.

Cette configuration a été choisie dans le cadre d'un suivi agronomique mis en place avec le soutien de Redebel, qui permettra de comparer en conditions réelles les rendements herbacés, l'humidité du sol, et le comportement animal entre une zone équipée de panneaux et une sans, pour une durée de 5 ans. Il s'agira d'évaluer les impacts agronomiques de ce type de technologie, dans une configuration donnée, afin d'alimenter la recherche scientifique sur la compatibilité entre agriculture et installations photovoltaïque.

L'activité agricole sera portée par deux **jeunes agriculteurs** associés au sein de leur exploitation familiale, **qui cultivent actuellement certaines parcelles du site** en céréales. Tous deux sont diplômés en techniques et gestion agricoles et ont repris l'exploitation familiale transmise depuis cinq générations afin de la moderniser et développer de pratiques agricoles nouvelles. Ils pratiquent l'élevage ovin depuis plusieurs années, et forts de cette expertise, ils cherchent à se développer localement.

Cependant, la Hesbaye est une région où il est difficile pour les éleveurs ovins de trouver des prairies de qualité. Les parcelles sont souvent dédiées aux grandes cultures, et les zones disponibles se font rares. Ce projet est donc une opportunité unique pour ces exploitants d'obtenir un accès stable et durable à des pâtures afin de poursuivre le développement de leur exploitation ovine.

Les éleveurs ont choisi de faire pâturer des moutons de races Zwartbles, Texel, Vendéen, Sambre-et-Meuse et Rouge de l'Ouest, avec lesquelles ils ont déjà l'habitude de travailler. Le mode de gestion du site reposera sur le pâturage tournant, une pratique qui limite le parasitisme et favorise la repousse de l'herbe, garantissant une alimentation saine et équilibrée pour les animaux. La production continuera d'être valorisée en circuit court, via la vente directe à la ferme sous forme de colis de viande, ainsi que par des partenariats avec des restaurants locaux.

Zone de pâturage
avec panneaux
(+/- 7,5 ha)

Zone de pâturage
sans panneaux
(+/- 2,5 ha)

TRAFO

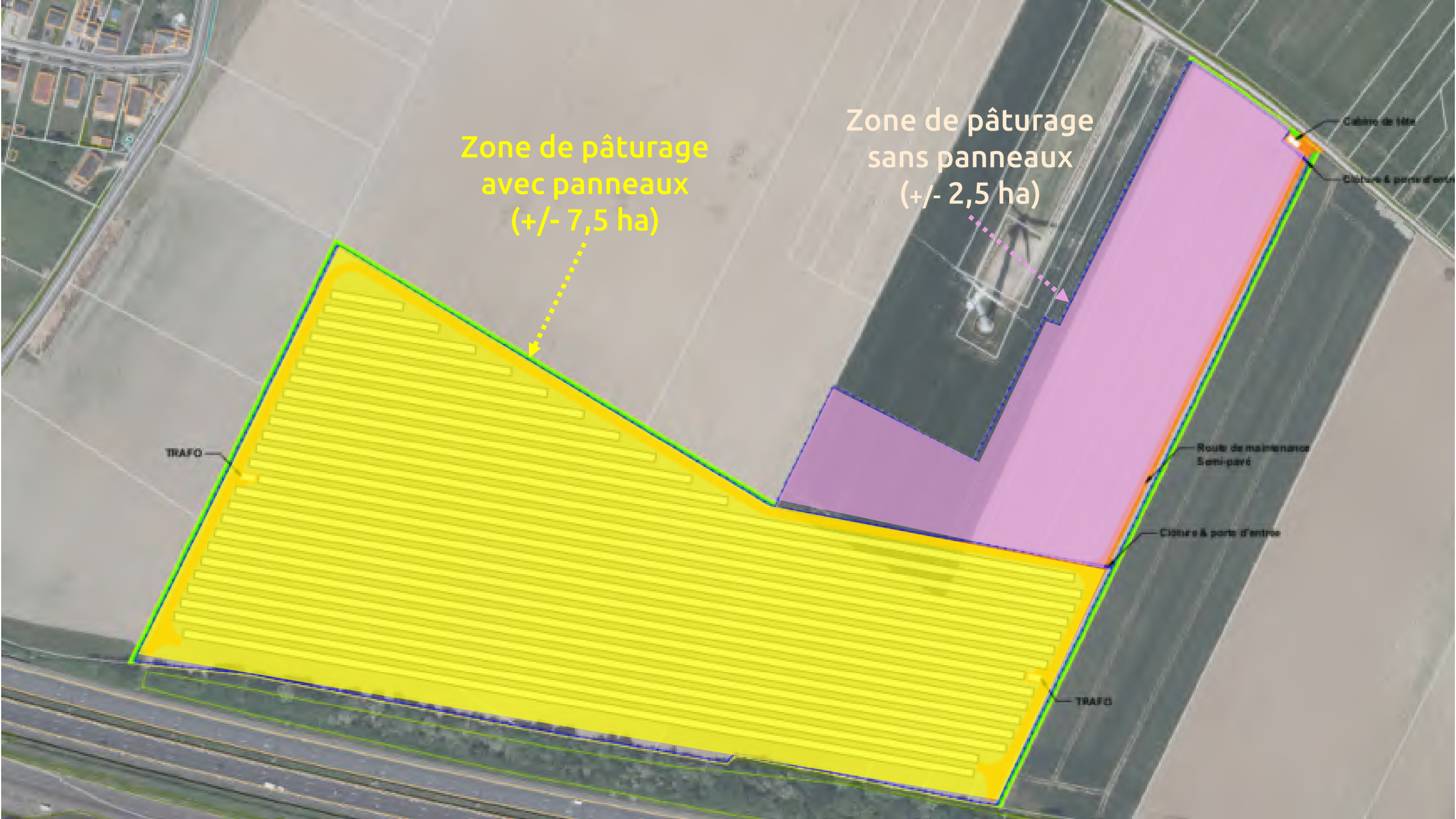
TRAFO

Cabine de tête

Closure & porte d'entrée

Route de maintenance
Semi-pavé

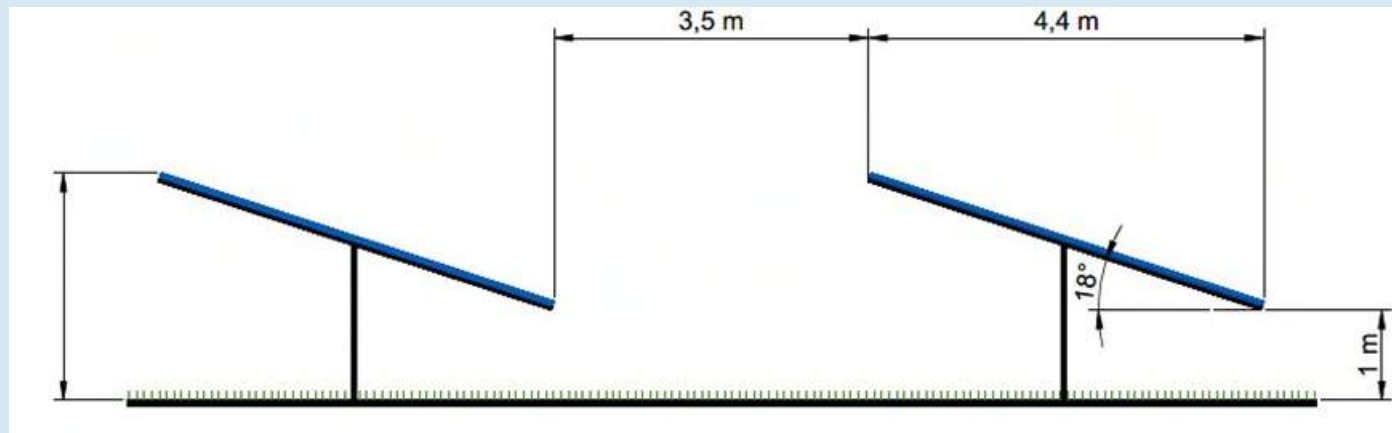
Closure & porte d'entrée



Compatibilité du pâturage ovin avec les panneaux photovoltaïques

Les structures prévues sont spécialement conçues pour être compatibles avec le pâturage ovin:

- Les panneaux, montés sur monopieux à au moins 1,10 m du sol, permettent aux moutons de circuler, se nourrir et se reposer sous les installations. Le troupeau entretient ainsi l'ensemble du parc de manière économique.
- L'ombre et la protection offertes par les panneaux améliorent le bien-être des animaux en les préservant du stress thermique (chaleur, froid, vent, intempéries), ce qui limite les impacts négatifs sur leur santé et leur productivité.
- Les rangées de panneaux sont espacées de 3,5 m, et un léger intervalle de 1 à 2 cm entre les modules assure une répartition homogène de l'eau de pluie. Ces conditions favorisent la luminosité, l'humidité du sol et la croissance des fourrages sous et entre les panneaux.
- Ce microclimat protège les herbages du stress thermique et des gels tardifs, améliore la conservation de l'humidité et contribue à maintenir une qualité et une durée de pâturage optimales.





Volet gestion des eaux de pluie:

Compte-tenu de la sensibilité des environs du projet aux inondations, une étude approfondie de ruissellement des eaux de pluie menée par le bureau d'experts RAISÔ. Cette dernière conclut que :

- Le passage de terres cultivées vers une prairie de pâturage avec un couvert végétal permanent permettra de **réduire très fortement le volume ruisselé** par rapport à la situation initiale ;
- Les panneaux photovoltaïques n'engendrent pas d'incidence négative sur le ruissellement, l'impact local en zones de forte pente restant négligeable ;
- Afin de gérer les eaux de ruissellement des surfaces nouvellement imperméabilisées (voiries et postes de transformation), RAISO recommande **la mise en place d'une noue à redents dimensionnée largement, de manière préventive**, qui permettra de favoriser l'infiltration des eaux de pluie dans les sols.

Grâce à l'implantation d'une noue d'infiltration en limite de projet, et principalement au passage à un couvert végétal permanent, la mise en place du projet de Lincent-Nord **permettra de considérablement améliorer l'infiltration des eaux de pluie** sur une zone de 10,5 hectares au sein des bassins versants qui exposent le village de Pellaines aux inondations par ruissellement. Si le projet ne pourra évidemment pas solutionner entièrement cette problématique compte-tenu de sa surface limitée, il permettra à minima de contribuer à la contenir.

La cellule GISER sera consultée pour avis et recommandations dans le cadre de l'instruction de la demande de permis unique.

Volet gestion des eaux de pluie:



Exemples de noues avec redent en milieu agricole

Volet biodiversité :

Le site a fait l'objet d'une étude biodiversité dédiée, concluant qu'il présente une valeur écologique limitée, principalement compte-tenu de l'affectation des terres en cultures intensives.

Un volet important du projet de Lincet-Nord porte ainsi sur la mise en œuvre de mesures visant à améliorer la biodiversité, sur recommandations du bureau d'experts Landmax :




- Les petits mammifères disposeront de passages aménagés tous les 100 m sous les clôtures pour circuler librement sans compromettre la sécurité du parc.
- Pour les oiseaux, **plus de 900 m de haies mellifères et de bocages seront plantés sur les pourtours du site**, afin d'offrir des sites de nidification et d'augmenter les ressources alimentaires. Une grande attention sera portée à ne pas planter de variétés toxiques pour les ovins.
- Enfin, un revêtement anti-polarisation sur les panneaux solaires, ainsi que l'aplat de lignes blanches limiteront la confusion avec les surfaces d'eau et attireront la faune vers des habitats naturels.

Volet biodiversité :

Implantation des nouvelles haies sur le site



Site Lincent-Nord
Mesures d'atténuation

-  Bocage
-  Lisière de bois
-  Bocage avec rangée d'arbres



0 100 200 m

Landmax
Solutions d'atténuation

Volet biodiversité :



Exemple de haies agricoles



Exemple de passage à
petite faune

Photomontage 1



Vue depuis la Rue des Meuniers 41

Les haies sont à maturité (en 2 à 3 ans), les panneaux sont orientés sud (face vers l'autoroute E40) donc pas de risque d'effet reflet vers les habitations



Photomontage 2



Vue depuis le bas de la Rue des Meuniers vers le parc, les haies sont à maturité (en 2 à 3 ans), les panneaux sont orientés sud (face vers l'autoroute E40) donc pas de risque d'effet reflet vers les habitations

Retombées économiques locales du projet

- Possibilité pour les riverains de co-investir dans le parc agrivoltaïque via une coopérative d'énergie locale existante (réseau REScoop Wallonie)
<https://www.storm.be/fr/participation-citoyenne>
- Jusqu'à 10% de l'électricité renouvelable produite disponible pour cette coopérative d'énergie locale, si intéressée.
- Possibilité pour les asbl locales de bénéficier d'un financement annuel (de 1.000 à 10.000 euros) via le Fonds Storm
<https://kbs-frb.be/nl/storm-fund>

Enquête publique

L'enquête publique se déroulera du 26 mars au 10 avril 2026.

Toute demande de renseignement sur le projet peut être adressée à info@storm.be.